

mariage et vivre en france

Par emy1109, le 13/06/2010 à 09:40

Bonjour,

je suis mauricienne et mon copain français.

nous souhaiterions nous marier bientot.

le souci cest que ma fille porte le nom de son pere (mauricien), mais cest moi qui ai la garde de ma fille..

quel sont les demarches a accomplir pour quelle puisse venir vivre en france avec moi? sachant quelle a que 5ans..et que le papa s'oppose a ce que ma fille parte en france.

autre question, si je me marie avec un visa touristique, dois-je retourner a maurice pour autre demarches ou ceux-ci peuven etre fait en france??

je vou remercie d'avance

Emy..:-)